

Vendredi 25 septembre 2020

Le comité syndical d'atlantic'eau élit son nouveau bureau

Vendredi 25 juin, les 58 délégués du comité syndical d'atlantic'eau se sont réunis à Chaumes en Retz. Ils ont désigné son président, Jean-Michel Brard, maire de Pornic et président de Pornic Agglo ainsi que les 11 membres du bureau pour les 6 années à venir.

Né il y a près de 60 ans pour définir un tarif de vente d'eau unique entre les communes du département, atlantic'eau est devenu, suite aux récents transferts de compétences « distribution/transport et production » portés par la loi NOTRe, l'autorité organisatrice de l'eau potable pour 159 communes de Loire-Atlantique.

L'élection du bureau syndical, pour compléter la gouvernance 2020 – 2026

La gouvernance d'atlantic'eau s'organise autour de 10 commissions territoriales, définies sur des périmètres liés à l'exploitation du service public d'eau potable, et du comité syndical qui définit la politique d'ensemble, fixe le prix de l'eau, et élit les membres du bureau syndical.

Suites aux élections municipales en mars et juin 2020, 370 délégués ont été désignés pour siéger au sein des commissions territoriales. Parmi eux, 58 délégués ont été désignés pour siéger au comité syndical.

Les 58 délégués réunis pour le premier comité syndical, dit « comité d'installation », ont élu leur président, Jean-Michel Brard, maire de Pornic et président de Pornic Agglo, reconduit pour un second mandat, et 11 membres du bureau.

Deux priorités : reconquérir la qualité des masses d'eau et partager la ressource disponible

L'eau des nappes du département de Loire-Atlantique est fortement dégradée. Pour améliorer sa qualité, atlantic'eau encourage les démarches collaboratives avec tous les acteurs (collectivités, professionnels, citoyens...) des bassins-versants. Objectif partagé : réduire et, à termes, supprimer l'utilisation de pesticides.

Par ailleurs, atlantic'eau doit également veiller au partage équitable de l'eau potable. En effet, l'évolution démographique, l'urbanisation, et le changement climatique sont autant de facteurs qui créent une forte pression sur la ressource aujourd'hui, mais surtout demain.

« Cet esprit de solidarité à l'échelle départementale que je défends est le gage d'une gestion durable du service. Il permet de conserver des capacités d'investissement suffisantes pour la rénovation des filières de traitement et le renouvellement du réseau, tout en maintenant un tarif stable et équitable »,
confirme Jean-Michel Brard.

Les membres du nouveau bureau syndical d'atlantic'eau

Le bureau sera organisé autour de 3 pôles : « Ressources en eau et Qualité », « Travaux » et « Administratif et Exploitation »

Dans la continuité du précédent mandat, 4 Vice-Présidents ont été reconduits :

- 1er Vice-Président : Frédéric MILLET, maire de Guenrouët
- 2ème Vice-Président : Fabrice SANCHEZ, maire de Missillac
- 3ème Vice-Président : Raymond CHARBONNIER, maire de Paimboeuf
- 4ème Vice-Président : Jean-Luc GREGOIRE, conseiller municipal de Saffré

Les autres Vice-Présidents ont été désignés dans l'ordre de l'importance des territoires :

- 5ème Vice-Président : Jean-Marc JOUNIER, Maire de Mouzillon
- 6ème Vice-Président : Frédéric LAUNAY, Maire de la Limouzinière
- 7ème Vice-Président : Claude CAUDAL, Maire de Préfailles
- 8ème Vice-Président : Yves TAILLANDIER, adjoint au maire de Saint-Etienne-de-Montluc
- 9ème Vice-Président : Jacques PRAUD, maire de la Roche-Blanche
- 10ème Vice-Président : Mickaël DERANGEON, adjoint au maire de Saint-Mars-de-Coutais
- 11ème Vice-Président : Edith MARGUIN, maire de Noyal-sur-Brutz

Atlantic'eau prévoit aussi la mise en route de différents groupes de travail (ressource en eau, politique tarifaire, règlement du service...), associant les délégués atlantic'eau qui souhaitent approfondir ces thématiques.

« Ma candidature, vous l'aurez compris, s'inscrit dans une gouvernance partagée pour répondre à l'un des enjeux majeurs de santé publique : garantir à nos citoyens une eau potable et de qualité »,
conclut le président d'atlantic'eau, réélu avec une très large majorité.